



## Comité départemental de Rugby de l'Hérault

Maison Départemental des Sports  
Zac de Pierres Vives – Esplanade de l'égalité  
34080 Montpellier Cedex

Agde le 10 novembre 2015

### Procès-verbal du comité départemental du 5 novembre 2015 à Cers

Le 5 novembre 2015 à 19h, les membres du bureau du comité départemental de rugby se sont réunis dans les locaux du stade de Cers.

Présents:

TUGAS G	MONTAGNE M	ARAZO JM	COLIN E
BRUN G	BEDOS G	BONNIOL R	BRANDON C
COCHET L	MONAR A	DEVAUTOUR C	ARENAS P
SANCHIS J	BERARD L	GARCIA J	NOGUES S
NOIROT M	CERAVALO E	DANOY D	CHOLLET C
HOUOT T	BONNET F	DECUIGNIERE A	LASSALVY L
ARCAS J	JUGE F	BONACCHI JP	MOISSONNIER P
DUBREUIL V	PICARELLI C		

Absents excusés :

PARTOUCHE V	GARNIER C	PERRET D	LEROUX B
-------------	-----------	----------	----------

Absents :

CHOLLEY F	DURAND P	SALVETAT E	BREGUET C
MAGLOIRE P	SUNE C	GALLAND P	

Le Président ouvre la séance à 19h et rappelle l'ordre du jour :

- approbation du dernier compte rendu
- travail par commission et restitution par les groupes
- ORC – point des élus présents
- challenge inter-entreprises
- prise en charge financière des arbitres pour les U14
- validation des comptes au 30.06.2015 avant présentation à l'AG de décembre
- questions diverses

Dans un premier temps le président rappelle l'ordre du jour et indique que les commissions vont pouvoir travailler comme cela était prévu avant que ne soit abordé les restitutions et les dossiers communs.

- **Approbation du dernier compte rendu :**

Approuvé à l'unanimité

- **Commission rencontres :**

Concernant les U14 seule l'école de Jacou a signalé vouloir engager une équipe à VII. Il est rappelé que des arbitres doivent être désignés, pour cela il convient de contacter Patrick SANTAMARIA du comité de l'Aude. Les 120 euros de défraiement seront directement prélevés par le comité territorial sur le compte de l'école ou du club qui reçoit. Il est rappelé aussi que les écoles qui reçoivent doivent obligatoirement contrôler les licences des joueurs et éducateurs qui participent aux plateaux. Dans le cas où l'école serait en effectif réduit, le match peut se jouer mais ce dernier sera considéré comme perdu. En cas d'absence ou de forfait d'une école sur le plateau, le match sera perdu, par contre l'école concernée participera tout de même à la prise en charge des frais d'arbitre.

Pour les U12 à partir du mois de janvier il sera distingué les débrouillés et les confirmés, il n'y aura plus de mixité. Il est proposé que les rencontres aient lieu sur 2 sites différents soit par niveau. Pour le 21 novembre il est proposé de réunir les débutants le samedi après-midi à Aniane et à Béziers.

Concernant la catégorie U8 les plateaux se déroulent sans problème, les responsables reçoivent maintenant les résultats dans les délais impartis.

De manière plus générale il est rappelé qu'en cas d'entente (rassemblement), les écoles concernées doivent remplir un document et le faire valider par le comité territorial. Ce document est accessible sur le site de la FFR.

- **Commission jeunes**

Concernant la détection 35 minimos sont retenus sur les 90 présents et 35 benjamins sur les 65 présents. La seconde journée aura lieu le 30 janvier sur un site avec 2 terrains.

Pour la journée sécurité du 7 novembre, la présence d'élus est indispensable afin d'assurer l'accueil des équipes, l'ouverture de la session et récupérer les listes des présents sur les 4 sites sélectionnés.

Pézenas : Mathieu Noiroit et Laurent Bérard

Agde : Christophe Chollet et Myriam Montagné

Jacou : Guy Brun

Mauguio : José Garcia

Le 14 novembre aura lieu un rassemblement U12 sur 4 sites :

Mauguio : José Garcia

Pic St Loup : Fabrice Juge

Cers : Christian Brandon

Cazouls : Vincent Dubreuil

#### - **Commission scolaire**

2 CET départementaux ont été organisés le 20 octobre au Pic St Loup pour l'Hérault et le 19 octobre pour l'Aude, le prochain aura lieu en décembre 2015.

Le 14 novembre les « filles » se retrouveront à Lespignan.

Il est demandé aux élus qui le peuvent de se positionner sur les dates des cycles de balle ovale. Ces derniers remettront les ballons en fin de séance.

#### - **Finances :**

Le trésorier indique que les comptes sont en négatif de quelques centaines d'euros. Les comptes sont soumis à la validation du commissaire aux comptes le 24 novembre

Les dossiers de demande de subvention du département et d'Hérault sport ont été transmis le 2 novembre.

#### - **Challenge inter-entreprises :**

Le nom de ce challenge est tuch hérault rugby. Il s'agit de rugby à toucher à V, il concerne les entreprises et les familles. Un forfait de 600 euros sera demandé pour 10 participants qui comprennent le repas, des chasubles réversibles. Il aura lieu au Pic St Loup le 3 juillet. La restauration et la buvette seront gérées par l'école du PSL.

Il est demandé à chaque élu de communiquer les coordonnées de 2 ou 3 entreprises à Elisa.

Ce tournoi sera déclaré à la FFR par conséquent les participants seront assurés.

#### - **Divers :**

- Pour rappel l'assemblée générale financière se tiendra le 10 décembre 2016 à Villeneuve les Béziers – salle des fêtes. 2 intervenants seront présents et aborderont la traumatologie. Sont attendus environ 80 personnes. L'assemblée sera clôturée par un buffet pour un budget de 8 euros par personne.

- Le président rappelle que lors de l'ORC départemental 42 équipes garçons et 10 équipes filles étaient présentes. Pour 2016 il est proposé de faire le tirage au sort en amont et de le communiquer aux écoles et côté matériel de prévoir une sono.

- Les prochaines réunions du comité auront lieu le :

- 7 janvier à Montpeyroux

- 4 février au MRC

- Pour rappel depuis le 1<sup>er</sup> novembre les joueurs ne sont plus assurés lorsque l'AS est en cours.

- La Grande Motte demande s'il est possible de formuler une demande de tournoi en Beach, la réponse est positive du moment que l'école est labellisée.

#### - **questions diverses :**

- néant

L'ordre du jour étant épuisé le Président clôture la séance à 21h15.

Le Président

Le secrétaire

Gérard TUGAS

Myriam MONTAGNÉ